

Nathalie Dubé et Claude Parent
Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Septembre 2013

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine

Québec



Direction de santé publique

Introduction

Au printemps 2013, la Direction de santé publique rendait publics les résultats régionaux et locaux du volet 1 de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011* (EQSJS), portant plus spécifiquement sur les habitudes de vie et la santé physique des jeunes du secondaire (Dubé et Parent, 2013). Nous avons alors fait le choix, comme au provincial, de ne pas aborder le thème relatif à l'expérience de travail et de le traiter ultérieurement dans une production distincte, ce que nous faisons dans ce court document.

Rappelons que l'EQSJS est une vaste enquête menée au cours de l'année scolaire 2010-2011 auprès de 63 196 élèves du secondaire dans 16 régions sociosanitaires du Québec, dont la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (seules les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik n'ont pas été couvertes par l'enquête provinciale). Cette enquête, à laquelle ont collaboré le réseau scolaire ainsi que les directions de santé publique, a été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 3 804 élèves, de la 1^{re} à la 5^e secondaire inscrits au secteur des jeunes répartis dans 17 des 23 écoles francophones et anglophones ont participé à cette enquête. Pour en savoir davantage sur cette enquête, sa méthodologie et les résultats pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le lecteur peut consulter le rapport régional et les rapports locaux sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (www.agencesssgim.ca).

Aspects méthodologiques

Les questions sur l'expérience de travail ont été posées à tous les élèves, soit aux 3 804 élèves participants de la région, sauf la question sur le type d'emploi qui n'a été posée qu'à 1 913 élèves.

Dans un autre ordre d'idée, il est important de préciser ceci :

« Bien que cette enquête vise à mesurer le travail des élèves du secondaire durant l'année scolaire, la question utilisée réfère à un emploi actuel. Comme la collecte des données s'est déroulée de novembre 2010 à mai 2011, il est possible que des jeunes ayant eu un emploi durant l'année scolaire, ne travaillaient pas au moment de la collecte des données. Ainsi, la proportion des élèves occupant un emploi durant l'année scolaire pourrait être sous-estimée. » (Lavallée, Arcand, Boiteau, Funès et autres, 2012, page 4)

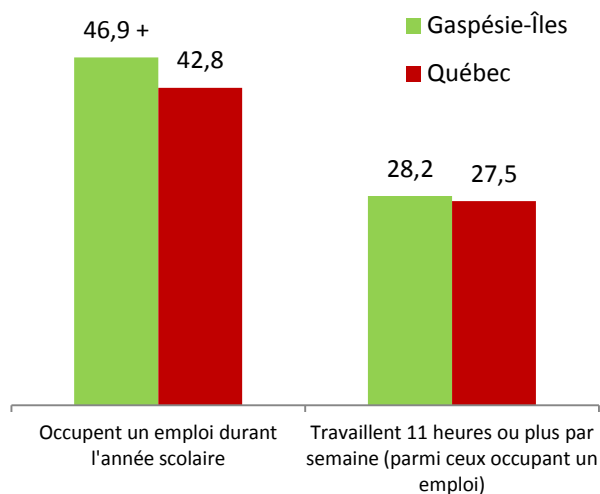
Résultats globaux

Les élèves de la région sont plus nombreux que ceux du Québec à occuper un emploi durant l'année scolaire, mais travaillent sensiblement le même nombre d'heures par semaine

La figure 1 illustre les résultats globaux sur l'expérience de travail. Nous reprenons ensuite chacun des résultats un à un.

Figure 1

Synthèse (en %) des résultats sur l'expérience de travail, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011



+ Valeur significativement supérieure à celle du Québec au seuil de 0,05.
Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Emploi durant l'année scolaire

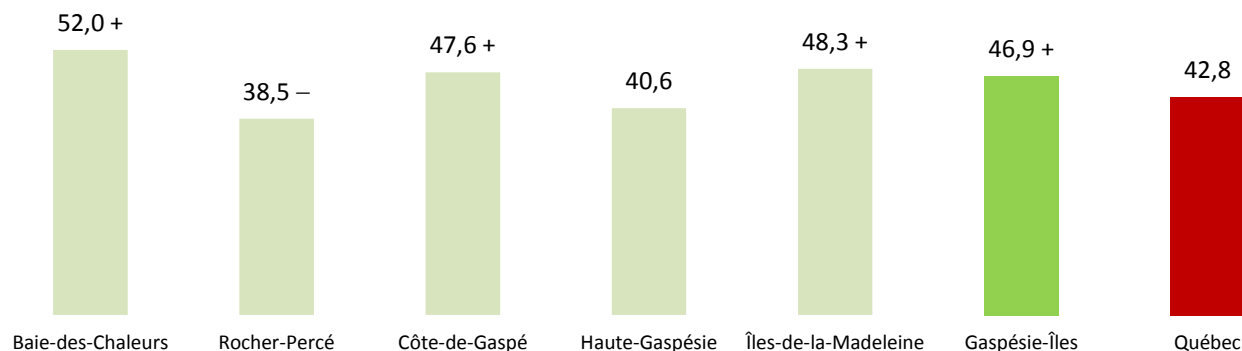
Avant toute chose, mentionnons que 47 % des élèves du secondaire en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine occupaient un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire 2010-2011. Plus précisément, 43 % avaient un emploi rémunéré tandis que 9,5 % travaillaient sans salaire pour l'entreprise familiale (voir les tableaux 4 et 5 en annexe pour les résultats de chaque RLS). Cela dit, dans ce qui suit, nous examinons plus attentivement la situation globale de l'emploi chez les jeunes, que celui-ci soit rémunéré ou non.

Davantage d'élèves occupent un emploi durant l'année scolaire en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'au Québec

Comme nous le disons, 47 % des élèves du secondaire dans la région occupent un emploi durant l'année scolaire, une proportion supérieure à celle du Québec (43 %). Cet écart avec le Québec est le reflet de la plus forte proportion de jeunes en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ayant un emploi rémunéré (43 % contre 38 % au Québec); la proportion de jeunes travaillant sans salaire pour l'entreprise familiale ne se différencie pas entre les deux territoires (9,5 % contre 9,1 %). Également, comme l'illustre la figure 2, les RLS de la Baie-des-Chaleurs, de La Côte-de-Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine obtiennent une plus forte proportion de jeunes occupant un emploi que celle du Québec, tandis que celui du Rocher-Percé enregistre une plus faible. Puis, on peut lire au tableau 1 que cette plus forte proportion de jeunes travailleurs dans la région par rapport au Québec s'observe chez les garçons et les filles, en 3^e, 4^e et 5^e secondaire, peu importe la langue d'enseignement et chez les élèves dont l'un des parents a fait des études postsecondaires.

Figure 2

Proportion (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire, RLS, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011



+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.
Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Le sexe, le niveau scolaire et la scolarité des parents sont associés au fait d'occuper un emploi ou non durant l'année scolaire

Effectivement, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme c'est aussi le cas au Québec, les filles sont plus nombreuses que les garçons à travailler durant l'année scolaire 2010-2011 (tableau 1). De même, la proportion à occuper un emploi augmente avec le niveau scolaire, celle-ci passant de 39 % à 63 % de la 1^{re} à la 5^e secondaire; le saut étant particulièrement marqué entre la 4^e et la 5^e secondaire. Le tableau 1 montre finalement que dans la région, les élèves dont l'un des parents a fait des études postsecondaires sont plus nombreux à travailler durant l'année scolaire (50 %) que les autres jeunes, notamment ceux dont les parents n'ont pas de DES (38 %).

Tableau 1

Proportion (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon diverses caractéristiques, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Garçons	43,6+	39,5
Filles	50,3+	46,1
Niveau scolaire†		
1 ^{re} secondaire	39,3	37,9
2 ^e secondaire	39,2	39,0
3 ^e secondaire	45,3+	39,5
4 ^e secondaire	51,7+	44,3
5 ^e secondaire	63,1+	55,2
Langue d'enseignement		
Français	46,9+	43,3
Anglais	47,0+	38,2
Parcours scolaire		
Formation générale	47,1+	42,9
Autres	45,7	41,5
Scolarité des parents†		
Sans DES	37,9	40,4
Avec DES	42,4	44,9
Études collégiales ou universitaires	50,8+	43,3
TOTAL	46,9+	42,8

+ Valeur significativement supérieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

† Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement (ex. : le pourcentage des garçons est différent de celui des filles).

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Nombre d'heures travaillées par semaine

Près de 3 élèves sur 10 occupant un emploi durant l'année scolaire travaillent 11 heures ou plus par semaine

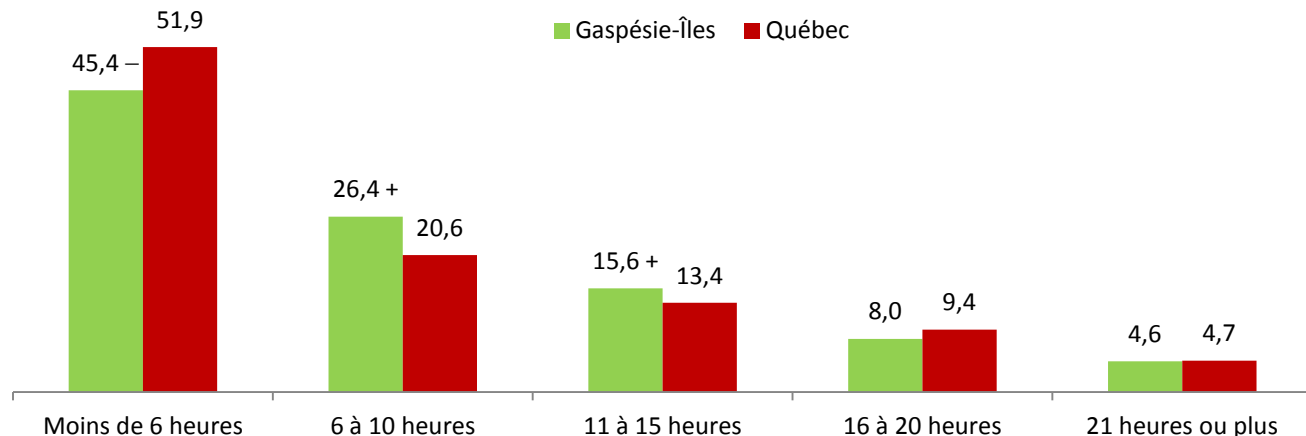
Comme on peut en effet le voir à la figure 3, parmi les élèves de la région occupant un emploi, 16 % travaillent de 11 à 15 heures hebdomadairement, 8,0 % de 16 à 20 heures et 4,6 % 21 heures ou plus, si bien que 28 % travaillent 11 heures ou plus par semaine. À l'opposé, 45 % travaillent moins de 6 heures par semaine (figure 3). Exprimé autrement, les élèves de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine occupant un emploi passent 8,0 heures en moyenne par semaine au travail, une moyenne somme

toute assez proche de celle des élèves québécois (7,7 heures).

Cela dit, des analyses supplémentaires indiquent qu'il semble y avoir un seuil quant au nombre d'heures travaillées à compter duquel la prévalence de certains problèmes augmente chez les jeunes, dont le risque élevé de décrochage scolaire et le niveau élevé à l'indice de détresse psychologique. Nous y reviendrons plus loin à la page 5. Pour le moment, mentionnons seulement qu'en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce seuil s'établit à 11 heures ou plus par semaine. Ainsi nous présentons les prochains résultats selon ce seuil.

Figure 3

Répartition (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon le nombre d'heures travaillées par semaine, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011

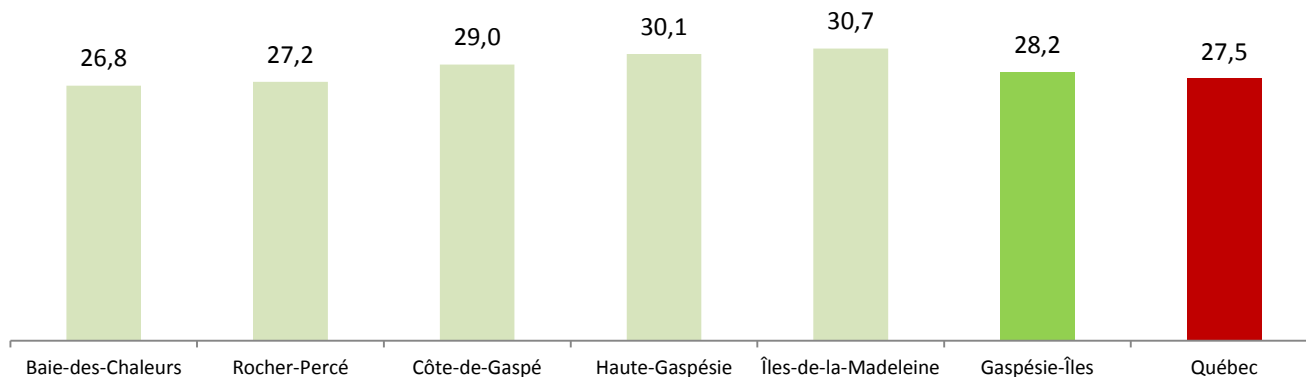


+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Figure 4

Proportion (en %) des élèves du secondaire travaillant 11 heures ou plus par semaine parmi ceux occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire, RLS, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011



Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Les jeunes de la région ne sont pas plus nombreux que ceux du Québec à travailler au-delà du seuil de 11 heures

Comme nous le disions en effet plus tôt, parmi les élèves du secondaire de la région qui occupent un emploi, 28 % travaillent 11 heures ou plus par semaine, une proportion ne se différenciant pas de celle du Québec (28 %) (figure 4), et ce, pour plusieurs caractéristiques des jeunes comme l'indique le tableau 2. La figure 4 illustre aussi qu'aucun des RLS de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne se distingue du Québec en cette matière.

Le nombre d'heures travaillées par semaine est supérieur chez les garçons, les élèves des parcours autres que la formation générale et augmente avec le niveau scolaire

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'EQSJS révèle que les garçons qui occupent un emploi passent plus d'heures que les filles au travail : 34 % d'entre eux travaillent 11 heures ou plus par semaine contre 24 % des filles (tableau 2). Ce tableau montre aussi la progression du nombre d'heures travaillées à travers les différents niveaux scolaires, la proportion à travailler 11 heures ou plus hebdomadairement passant de 14 % à 44 % de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Puis, les élèves suivant un parcours autre que celui de la formation générale qui occupent un emploi sont plus nombreux en proportion à travailler ce nombre d'heures par semaine que ceux de la formation générale (46 % contre 26 %). Les résultats au Québec vont aussi en ce sens, mais en plus, la scolarité des parents est aussi liée au nombre d'heures travaillées chez les élèves de la province, comme on peut le constater au tableau 2.

Tableau 2

Proportion (en %) des élèves du secondaire travaillant 11 heures ou plus par semaine parmi ceux occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon diverses caractéristiques, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Garçons	33,6	31,6
Filles	23,5	23,9
Niveau scolaire†		
1 ^{re} secondaire	14,4+	10,3
2 ^e secondaire	14,7	12,0
3 ^e secondaire	28,2+	22,2
4 ^e secondaire	33,6	34,2
5 ^e secondaire	43,9-	52,5
Langue d'enseignement		
Français	28,4	27,7
Anglais	25,7	25,6
Parcours scolaire†		
Formation générale	26,4	26,7
Autres	46,4+	38,0
Scolarité des parents		
Sans DES	33,3	33,6
Avec DES	32,8	35,9
Études collégiales ou universitaires	27,2	25,7
TOTAL	28,2	27,5

+ Valeur significativement supérieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

- Valeur significativement inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

† Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement (ex. : le pourcentage des garçons est différent de celui des filles).

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Type d'emploi occupé par les jeunes

Certains emplois plus populaires que d'autres

Comme l'indique le tableau 3, le quart des élèves du secondaire qui occupent un emploi durant l'année scolaire 2010-2011 garde des enfants (25 %). Plus loin derrière, 13 % travaillent dans un dépanneur ou une épicerie, puis 9,6 % dans un magasin. Comparativement aux élèves québécois, les élèves gaspésiens et madelinots sont moins nombreux à occuper les postes suivants : cuisinier ou aide-cuisinier, serveur ou caissier dans un restaurant et gardien d'enfants. Par contre, le travail dans un dépanneur ou une épicerie, dans une station-service et dans un magasin sont tous des emplois plus populaires auprès des jeunes de la région que du Québec (tableau 3). Le tableau 6 à l'annexe présente les résultats propres à chaque RLS de la région.

Tableau 3

Répartition (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon le type d'emploi, sexes réunis, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011

Type d'emploi	Gaspésie-Îles	Québec
Cuisinier ou aide-cuisinier	4,0*–	6,1
Serveur ou caissier dans un restaurant	5,3–	7,4
Plongeur dans un restaurant	3,7*	3,3
Travail dans un dépanneur ou une épicerie	13,0+	6,1
Travail dans une station-service	3,2*+	1,0
Travail dans un magasin	9,6+	6,7
Gardien d'enfants	25,2–	29,5
Livreur de journaux	X	2,5
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	5,8	6,1
Autre	30,0	31,3

– Valeur significativement inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

+ Valeur significativement supérieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

*CV entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

X Donnée confidentielle.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Quelques différences entre les garçons et les filles

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comme au Québec d'ailleurs, certains emplois sont plus populaires chez un sexe plutôt que chez l'autre. En effet, tandis que l'emploi de 39 % des filles de la région consiste à garder des enfants, ce n'est le cas que de 9,8 %¹ des garçons. De même, les filles occupent plus souvent le poste de serveuse ou de caissière dans un restaurant que les garçons (8,3 % contre 2,0 %²). Inversement, le travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture fait plus d'adeptes chez les garçons que chez les filles dans la région (8,7 %³ contre 3,1 %⁴) (résultats non illustrés).

Le travail et ses impacts sur la vie des jeunes

Les effets ou impacts du travail sur la vie des jeunes ne font pas consensus dans la littérature :

« Le travail est parfois perçu comme étant bénéfique aux jeunes, car il développerait l'autonomie, l'apprentissage de la gestion efficace du temps ou encore le sens des responsabilités (Conseil supérieur de l'éducation, 1992; Mortimer et autres, 2002). Toutefois les vertus attribuées au travail chez les jeunes sont contestées et plusieurs études remettent en cause cette idée selon laquelle le travail est bénéfique à l'adolescence. L'influence du travail sur la santé des jeunes ou encore sur leur performance scolaire dépend largement du nombre d'heures travaillées par semaine. Au-delà d'un seuil critique, la performance scolaire diminue, le stress et la détresse psychologique augmentent, la durée de sommeil est plus courte, etc. (Beauchesne et Dumas, 1993; Deschesnes et autres, 2003; Dumont, 2007; Marshall, 2007). » (Lavallée, Arcand, Boiteau, Funès et autres, 2012, page 1)

Cela dit, en raison du caractère transversal de l'EQSJS, il n'est pas possible d'établir de lien de causalité entre les variables ni même parfois d'antériorité entre celles-ci. Au mieux, on peut déceler des associations entre, par exemple, le nombre d'heures travaillées par semaine et d'autres variables. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné plus tôt à la page 3, à compter de 11 heures ou plus par semaine, la prévalence de certains problèmes

¹ CV entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

² CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

tend à augmenter chez les jeunes de la région. Nous présentons donc dans ce qui suit comment évolue le risque élevé de décrochage scolaire, le niveau élevé de détresse psychologique, le niveau faible à l'échelle d'estime de soi, la perception positive de sa santé ainsi que le niveau d'activité physique de loisir et de transport selon le nombre d'heures que travaillent les jeunes dans une semaine.

Conformément à la littérature, le travail semble bénéfique pour les jeunes à la condition de ne pas dépasser un certain seuil quant au nombre d'heures travaillées par semaine

De façon générale et bien que les écarts ne soient pas tous significatifs, les jeunes qui travaillent de 1 à 10 heures par semaine ont tendance à être les moins nombreux à présenter un risque élevé de décrochage scolaire et un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique, et sont plus nombreux par ailleurs à percevoir positivement leur santé et à être actifs physiquement durant leurs loisirs et déplacements (figures 5 à 9). En contrepartie, les jeunes qui travaillent 11 heures ou plus par semaine durant l'année scolaire sont ceux qui, en général, obtiennent les moins bonnes notes à ces divers indicateurs, sauf pour ce qui est de l'activité physique.

Ces grands constats généraux posés, les résultats indiquent toutefois quelques différences entre les garçons et les filles quant à la relation entre le travail et le risque de décrochage scolaire ainsi que la détresse psychologique. Ce que nous voyons dans ce qui suit.

Au chapitre d'abord du décrochage scolaire, on remarque d'abord à la figure 5 que les garçons qui travaillent 11 heures ou plus par semaine sont plus nombreux à présenter un risque élevé de décrochage scolaire (45 %) par rapport à ceux ne travaillant pas du tout ou à ceux

travaillant moins de 11 heures hebdomadairement, ces deux derniers groupes ne se différenciant pas vraiment l'un de l'autre avec des prévalences respectives de 33 % et 29 %. Chez les filles, ce sont à la fois celles ne travaillant pas ainsi que celles travaillant 11 heures ou plus par semaine qui sont les plus nombreuses, en proportion, à présenter un risque élevé de décrochage scolaire (figure 5).

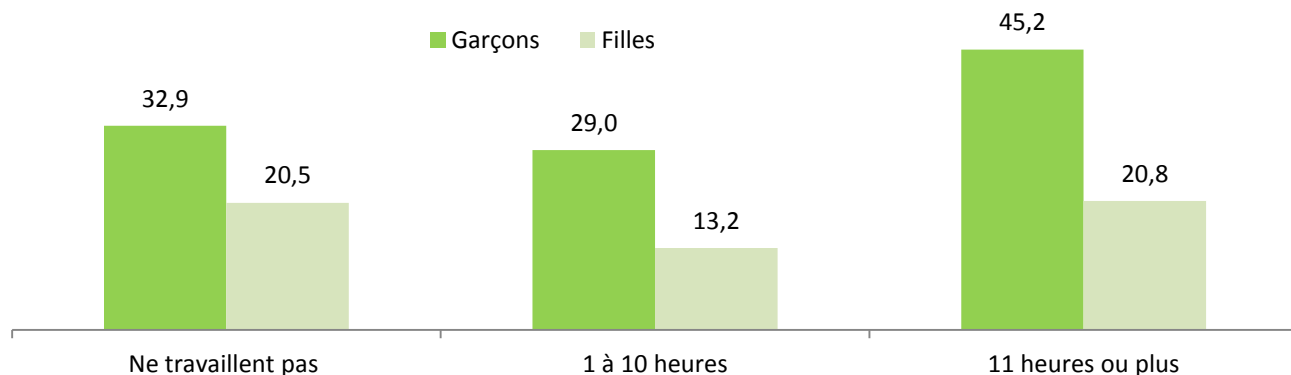
Quant à la détresse psychologique, la figure 6 illustre sensiblement ces mêmes patrons que ceux obtenus précédemment pour le décrochage scolaire, et ce, chez les garçons comme chez les filles. En effet, la proportion des garçons de la région à présenter un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique est la plus élevée chez ceux travaillant 11 heures ou plus par semaine (20 %) par rapport aux deux autres groupes où les proportions avoisinent plutôt les 11 %. Chez les filles, on remarque encore ici une proportion plus élevée dans les deux groupes extrêmes avec 28 % et 29 %, alors que la plus faible proportion avec un indice élevé de détresse psychologique se trouve chez celles travaillant entre 1 et 10 heures par semaine (23 %) (figure 6).

Précisons par ailleurs que l'enquête ne permet pas de faire ressortir de lien clair entre le nombre d'heures travaillées par semaine et le niveau faible à l'échelle d'estime de soi, et ce, chez les garçons comme chez les filles (figure 7).

Pour ce qui est finalement de l'activité physique, de loisir et de transport, ajoutons que si ce sont les jeunes qui travaillent de 1 à 10 heures par semaine qui semblent les plus actifs physiquement (figure 9), ce sont étonnamment ceux qui ne travaillent pas qui le sont le moins (seulement 24 % atteignent le niveau recommandé et à l'opposé 31 % sont sédentaires). Des résultats semblables sont observés au Québec (résultats non illustrés).

Figure 5

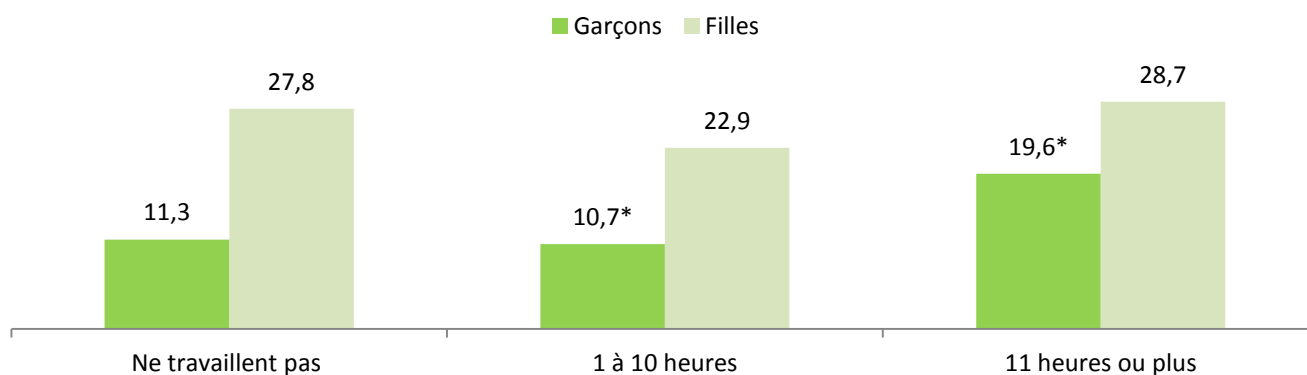
Proportion (en %) des élèves du secondaire ayant un risque élevé de décrochage scolaire selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011



Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Figure 6

Proportion (en %) des élèves du secondaire ayant un niveau élevé à l'échelle de détresse psychologique selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011

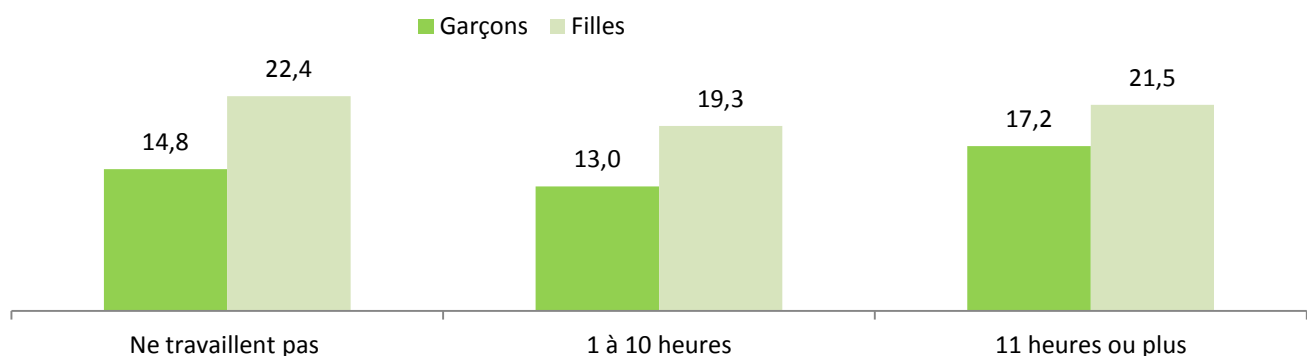


*CV entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Figure 7

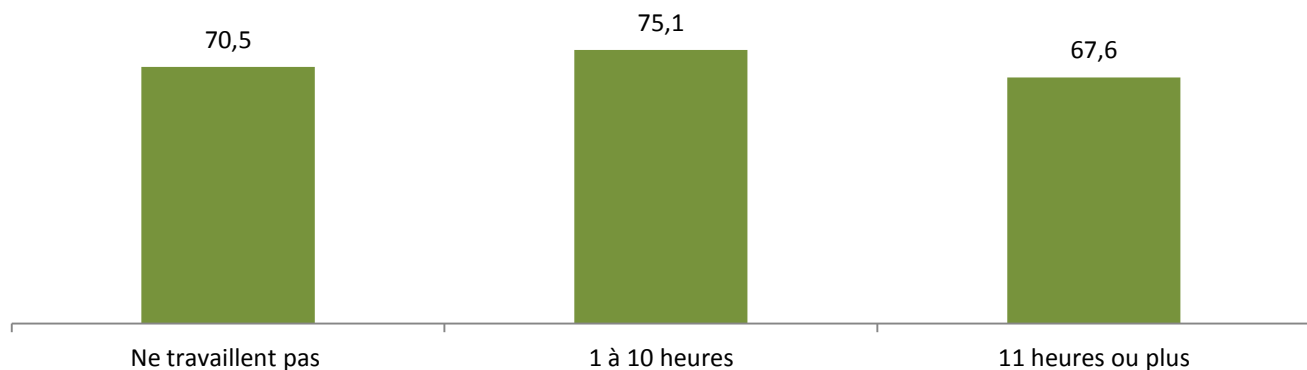
Proportion (en %) des élèves du secondaire ayant un niveau faible à l'échelle d'estime de soi selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011



Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Figure 8

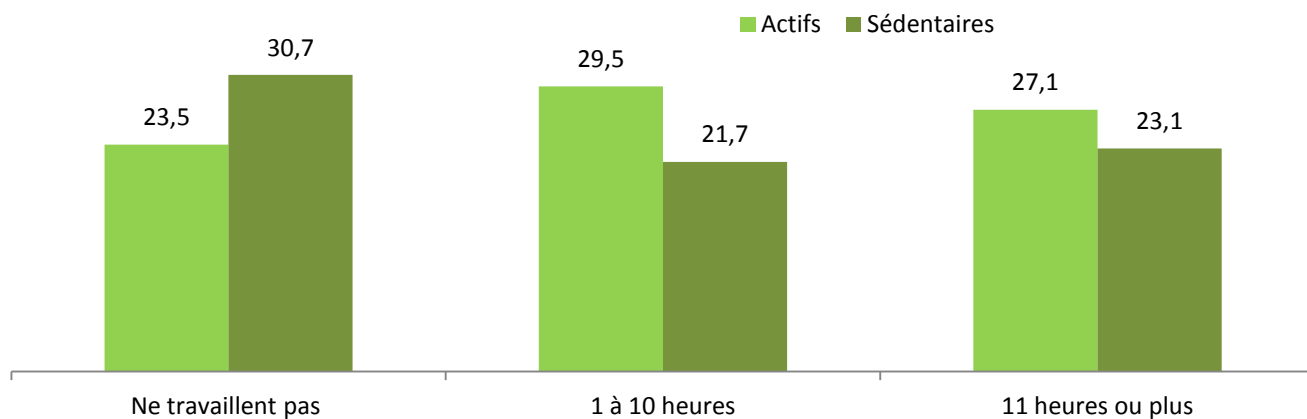
Proportion (en %) des élèves du secondaire se percevant en excellente ou très bonne santé selon le nombre d'heures travaillées par semaine, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011



Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Figure 9

Proportion (en %) des élèves du secondaire actifs physiquement et sédentaires dans leurs loisirs et déplacement selon le nombre d'heures travaillées par semaine, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011

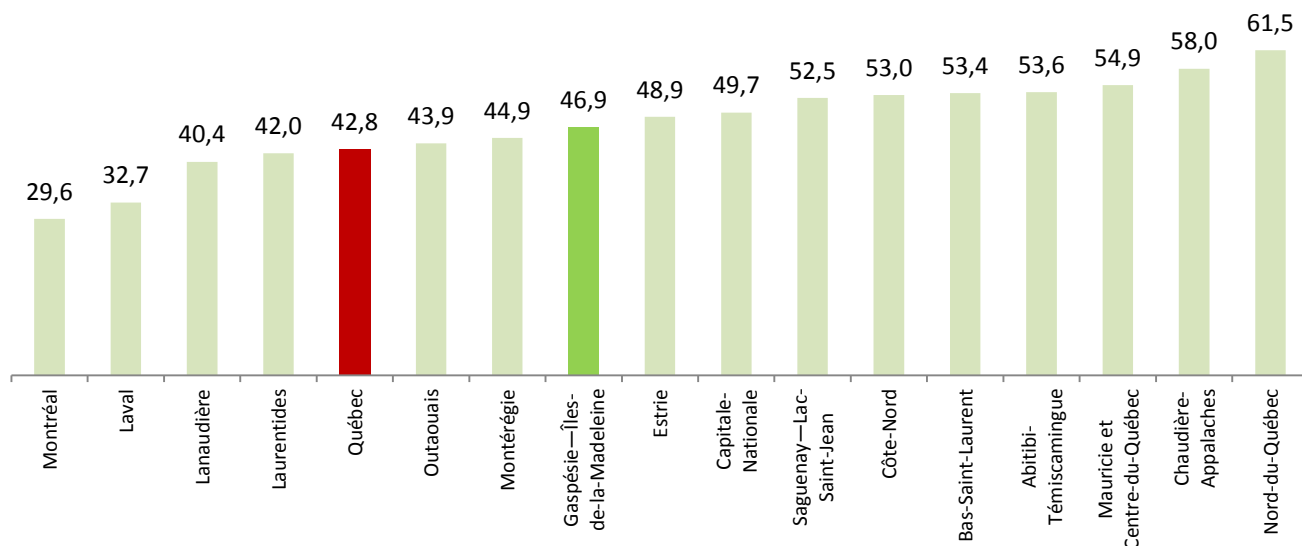


Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine par rapport aux autres régions du Québec

Figure 10

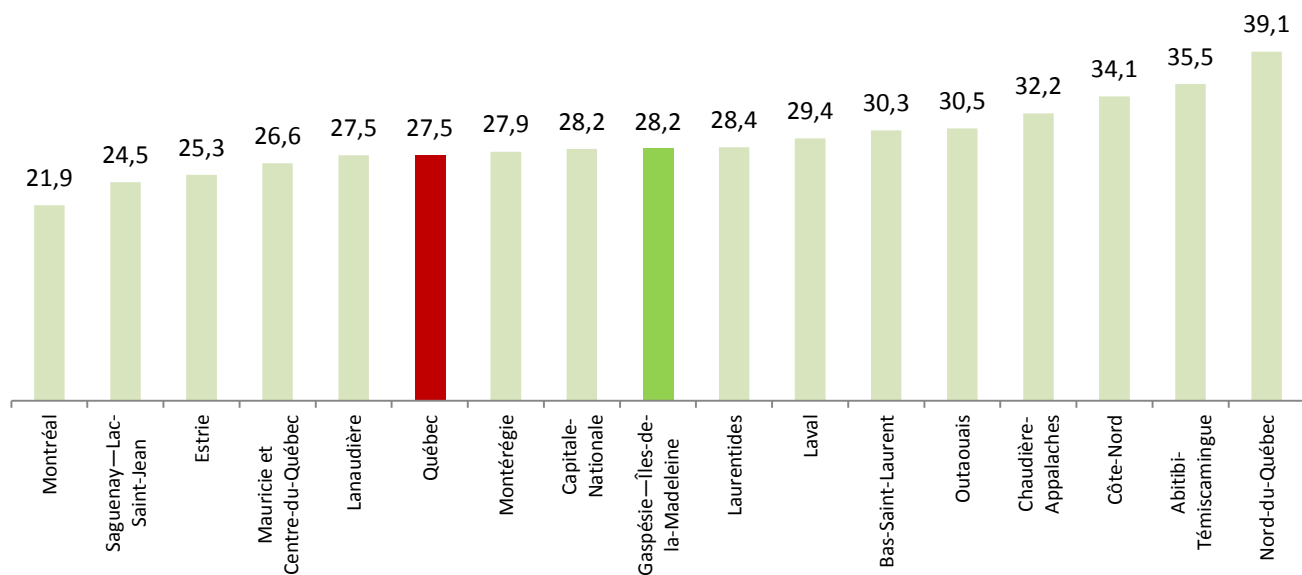
Proportion (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon la région sociosanitaire de l'école, 2010-2011



Source : INSPQ, Infocentre de santé publique.

Figure 11

Proportion (en %) des élèves du secondaire travaillant 11 heures ou plus par semaine parmi ceux occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon la région sociosanitaire de l'école, 2010-2011



Source : INSPQ, Infocentre de santé publique.

Annexe

Tableau 4

Proportion (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi RÉMUNÉRÉ durant l'année scolaire, RLS, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011

	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie-Îles	Québec
Garçons	43,8+	28,5–	37,8	31,8	40,9+	38,0+	34,3
Filles	49,3+	39,8	50,1+	39,2	51,9+	47,0+	42,6
TOTAL	46,6+	33,9–	43,8+	35,5	46,3+	42,5+	38,4

+ ou – Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Tableau 5

Proportion (en %) des élèves du secondaire travaillant SANS SALAIRE pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire, RLS, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2010-2011

	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie-Îles	Québec
Garçons	16,0+	8,6*	10,6*	9,2*	6,3*–	11,4	10,1
Filles	8,3	7,9*	8,7*	8,5*	2,9**–	7,5	8,0
TOTAL	12,1+	8,3	9,6	8,8*	4,6*–	9,5	9,1

+ ou – Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

*CV entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Tableau 6

Répartition (en %) des élèves du secondaire occupant un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire selon le type d'emploi, sexes réunis, RLS, 2010-2011

Type d'emploi	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles-de-la-Madeleine
Cuisinier ou aide-cuisinier	4,3*	4,0**	X	6,9**	4,9**
Serveur ou caissier dans un restaurant	5,4*	8,3**	3,2**	X	5,6**
Plongeur dans un restaurant	3,8**	X	4,2**	6,5**	X
Travail dans un dépanneur ou une épicerie	12,2	10,4*	14,3*	10,7**	17,1*
Travail dans une station-service	2,4**	X	3,4**	X	7,8**
Travail dans un magasin	9,0*	11,3*	10,2*	12,2**	7,3**
Gardien d'enfants	25,8	20,8	27,9	21,1*	26,8
Livreur de journaux	X	X	X	X	X
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	9,5*	X	X	X	4,7**
Autre	27,2	37,6	33,5	33,9	23,8*

*CV entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

X Donnée confidentielle.

Source : ISQ, EQSJS 2010-2011.

Référence suggérée :

DUBÉ, Nathalie et Claude PARENT. *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 : Expérience de travail*, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 12 pages. (2013f)